

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2012

Approbation du PV de la séance du 25 juin 2012

Le procès verbal de la séance du 25 juin 2012 est approuvé et signé par tous les membres présents.

Avis sur le plan de protection de l'atmosphère de la région ile de france

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Considérant la consultation des Communes d'Ile-de-France sur le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) envoyée en date du 2 avril 2012 ;

Considérant l'adhésion de la Commune de Chevrainvilliers au Parc naturel régional du Gâtinais français et l'approbation de sa Charte ;

Considérant que la Charte du Parc naturel régional du Gâtinais français a été labellisée Agenda 21 ;

Considérant que le Parc naturel régional du Gâtinais français accompagne les Communes quant à l'élaboration des Plans Climat-Energie Territoriaux ;

Considérant les connaissances du Parc naturel régional du Gâtinais français, son savoir-faire et sa technicité sur les thématiques liées à l'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre ;

Vu la délibération n°2012-065 du 20 juin 2012 du Parc naturel régional du Gâtinais français relative à l'avis sur le Plan de Protection de l'Atmosphère ;

Il est proposé que la Commune de Chevrainvilliers s'en remette à l'avis du Parc naturel régional du Gâtinais français relatif au projet de Plan de Protection de l'Atmosphère d'Ile-de-France et le reprenne à son compte.

Décision Modificative

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le budget afin de permettre de faire apparaître la contribution de la commune au Fonds nationale de Péréquation des ressources intercommunales et communales,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de modifier le budget 2012 comme suit :

Désignation des articles		Recettes	Dépenses
Num / Chap. Glob.	Libellé		
60621 / 011	Combustibles	0.00	- 523.00
73925 / 014	Fonds de péréquation des recettes f	0.00	523.00
TOTAL		0.00	0.00

Avis sur le Schéma Régional Eolien

Vu le projet de SRE francilien,

Vu l'avis d'enquête publique sur le territoire de la commune d'Arville en vue de l'implantation d'éoliennes,

Considérant qu'un avis sur le SRE doit être émis avant le 20 septembre 2012,

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de Monsieur le Préfet de la Région Ile de France concernant le projet de Schéma Régional Eolien francilien ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal :

- DECIDE de donner un avis défavorable à ce projet ;

- RAPPELLE sa position quant à l'implantation d'éoliennes. Par délibération du 9 octobre 2008 le Conseil Municipal s'était prononcé contre l'implantation d'une ferme d'éolienne et ce de façon ferme et définitive.
- CHARGE Monsieur le Maire de faire connaître cet avis à toutes les autorités compétentes.

Informations diverses

- *La classe de Chevrainvilliers accueille cette année 27 élèves, une nouvelle surveillante a été recrutée suite au départ de Madame RATZ ;*
- *Un état sanitaire de l'Eglise a été réalisé par Madame Roy-Parmentier, Architecte des Bâtiments de France. Cet état, assez alarmant, nécessite que des travaux soient réalisés dans les 5ans. Il convient notamment de re-sceller de toute urgence les claveaux de la sacristie, un devis a été réalisé pour un montant total de 1 800€, ces travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année ;*
 - *Les voeux du maire auront lieu le 21 janvier 2013 à 18h30 ;*
- *Comme traditionnellement rendez-vous est donné devant la mairie à 11 heures le 11 novembre afin de rejoindre le monument aux morts ;*
- *Contrat rural : le permis de construire concernant la 2e opération devrait être déposé fin septembre et le DCE courant octobre afin que les travaux puissent être réalisés en 2013 ;*
- *Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français va réaliser l'inventaire des mares de la commune ainsi qu'une visite des combles de l'Eglise lundi 24 septembre ;*
- *Une nouvelle réunion de travail avec le PNR a eu lieu ce matin dans le cadre de l'atlas communal afin de mettre en place des propositions d'axe de travail ;*
- *Le Maire tient à remercier Monsieur Camille DARVILLE pour avoir donné de la terre afin de terminer les travaux de la mare de Chevrainvilliers.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h05

Vu par Nous, Maire de la Commune de Chevrainvilliers pour être affiché le 20 septembre 2012 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Etaient présents :

Mr HURE Philippe, Maire

Mrs LECOMTE - OUDIN – Mme BOUDET - Adjoint

Mrs DARVILLE –

Mme RAIBALDI - COTILLARD

Absents excusés : Mrs CARPENTIER (pouvoir à Mme COTILLARD) – BESSAGUET (pouvoir à Mr OUDIN) – SAYDE (pouvoir à Mr DARVILLE)

**A Chevrainvilliers, le 20 septembre 2012
Le Maire,
Philippe HURÉ**